

## MAIRIE DE VILLEMOSAN

2 rue du Prieuré  
49370 VILLEMOSAN

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 29 juin 2016

Etaient présents: M. BELOUIN Michel, Mme FOUGERE Catherine, M. ROLLAND Yohann, M. VALE Cédric, M. LAMBERT Luc, Mme PIROIS Géraldine, M. ROLLAND Thiébaud, M. MOREAU Mathieu, Mme JOLY Josselyne, Mme BEZIAUD Liliane.

Etaient excusés :

Mme ROULEAU Catherine (donne pouvoir à Mr BELOUIN Michel)

Mme PAVION Stéphanie (donne pouvoir à Mme FOUGERE Catherine),

Etait absent : M. DOISNEAU Mickaël.

*Mr ROLLAND Yohann a été nommé secrétaire de séance.*

#### **1- Gestion de l'ALSH Le Bois Enchanté**

Le conseil municipal autorise à l'unanimité, le maire à signer la convention entre la commune de St Georges sur Loire et les communes partenaires relative à l'ALSH Le Bois Enchanté.

Cette convention acte :

- La prise en charge par la commune, d'une participation, par enfant et par jour pour chaque famille résidant sur la commune et fréquentant l'ALSH « Le Bois Enchanté »,
- La prise en charge d'une partie des frais de gestion (500 € annuel) due à la commune de St Georges sur Loire, et répartie au prorata du nombre d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier de l'année, entre St Augustin et Villemoisan, soit pour 2016, un montant de 175.70 € pour la commune de Villemoisan.

#### **2- Demande de création d'une commune nouvelle constituée des communes de La Cornuaille - Le Louroux-Béconnais - Villemoisan**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et par vote à bulletin secret (**11 oui – 1 non**), décide,

- de solliciter Madame La Préfète de Maine-et-Loire pour la création d'une Commune Nouvelle à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2017, par groupement des 3 communes suivantes La Cornuaille, Le Louroux-Béconnais et Villemoisan, représentant une population de 4 692 habitants (population municipale)- 4 764 habitants (population totale).
- De composer le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle avec l'ensemble des conseillers municipaux des anciennes communes.
- De fixer par délibération ultérieure le nom et l'implantation du chef-lieu de la Commune Nouvelle.

#### **3- Création d'une commune nouvelle La Cornuaille - Le Louroux-Béconnais – Villemoisan – Intégration de Saint Sigismond**

La Commune de Villemoisan a engagé une démarche avec les communes de La Cornuaille et du Louroux Béconnais, pour créer une Commune Nouvelle à la date du 1er janvier 2017. Les 3 communes créatrices souhaitent pouvoir intégrer au sein de la Commune Nouvelle la commune de Saint-Sigismond dès qu'elle aura clarifié sa situation et si elle le souhaite.

Le conseil municipal, après délibération, et par vote à bulletin secret (**11 oui – 1 non**) émet le vœu que la commune de Saint-Sigismond rejoigne la Commune Nouvelle réunissant La Cornuaille, Le Louroux-Béconnais et Villemoisan.

#### **4-Questions diverses**

##### **Personnel communal**

###### **Service technique**

En raison de l'arrêt maladie prolongé de l'agent technique, il y a un retard dans le travail. Pour cette raison, et afin de pallier aux congés d'été, la commune a finalement décidé de recruter Mr DUVAL

Julien, en tant qu'agent technique à temps complet, du 04/07/2016 au 31/07/2016, dans le cadre d'un surcroît d'activité.

### Maître-nageurs

Recrutement :

- Du 06/07/2016 au 31/07/2016 : Mr DEREUMAUX Jérôme (titulaire du BEESAN donc il prodiguera des cours de natation),
- Du 01/08/2016 au 31/08/2016 : Mr CRAPET Christophe (titulaire du BNSSA : pas de cours de natation possible).

### Accueil piscine-camping

Mois de juillet : assuré, comme chaque année, par Mme FREMY Stéphanie.

Mois d'août : un poste est ouvert, recrutement à voir.

### Secrétariat de mairie

En raison des congés, fermeture:

- tous les samedis matin en juillet et août,
- du 25/07/2016 au 29/07/2016,
- le mardi 02/08/2016 et le mardi 09/08/2016.

Le conseil municipal décide l'acquisition d'un téléphone portable pour permettre un roulement d'astreinte des élus, en cas d'appels urgents, lorsque la mairie est fermée.

### Site camping-piscine

Rencontre fixée le 11/07/2016 à 9h30 avec le chargé de mission du CAUE pour l'étude d'aménagement du site camping-piscine.

Fin de séance : 22 heures 15.

Le secrétaire de séance,  
Yohann ROLLAND

Le Maire,  
Michel BELOUIN